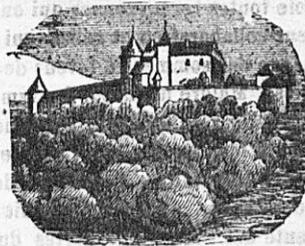




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, arr. 9<sup>20</sup> 12<sup>15</sup> 4<sup>27</sup> 9<sup>35</sup>, BULLE, dép. 7<sup>18</sup> 9<sup>50</sup> 2<sup>35</sup> 6<sup>44</sup>.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c. ; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Etranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

ABONNEMENTS  
Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50  
          . . . 6 mois » 2 50  
Etranger . 1 an » 9.—  
          . 6 mois » 5.—  
          payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## LES NOTES SUISSES

### La note à l'Allemagne.

BERNE (Communiqué). — Le Conseil fédéral a, en date du 9 de ce mois, adressé la note suivante au gouvernement impérial allemand :

Par note du 31 janvier 1917, V. E. a, au nom du gouvernement impérial, exposé d'une manière détaillée les motifs qui ont déterminé l'abandon des restrictions observées jusqu'ici par son gouvernement dans l'emploi des armes à sa disposition pour la guerre maritime.

Dans le mémoire annexé auquel se réfère cette note pour le détail des mesures de guerre navales prévues, V. E. déclare que, dès le 1<sup>er</sup> février, le gouvernement impérial s'opposera sans autre avis et par tout moyen utile, à toute circulation sur mer dans une zone de blocus délimitée au long des côtes de la Grande Bretagne, de la France et de l'Italie et que les vaisseaux neutres qui pénétreront dans cette zone le feront à leurs propres risques et périls. Que si l'on a pris soin d'assurer durant un délai convenable la sécurité des navires faisant route vers la zone ci-dessus, il paraît cependant indiqué d'avertir ces vaisseaux de toutes ressources à portée et de leur faire modifier leur direction. Les vaisseaux neutres qui se trouvent dans les ports bloqués pourront quitter cette zone sous la même sauvegarde, s'ils font route avant le 5 février et gagnent la mer libre par la voie la plus directe.

Le gouvernement impérial ne saurait méconnaître que les mesures annoncées par ce mémoire constituent une grave atteinte au droit du commerce pacifique qui, conformément aux principes du droit international, appartient à la Suisse en sa qualité d'Etat neutre. En fait, le blocus de presque tous les ports susceptibles d'être utilisés par la Suisse présente un danger sérieux pour notre approvisionnement en denrées alimentaires et en matières premières, ainsi que pour nos exportations d'outre-mer. Si, même d'entente amicale avec le gouvernement français, l'utilisation du port de Cette, excepté du blocus, est rendue possible, les transports maritimes se trouvent restreints dans une mesure qui porte le plus sensiblement

préjudice à notre économie nationale. Le blocus maritime décrété par le gouvernement de l'empire allemand fait suite à une série de mesures prises durant la guerre par les deux partis belligérants en contradiction avec le droit des gens et les accords internationaux par lesquels notre liberté d'action en matière économique s'est déjà trouvée restreinte et contre lesquels nous avons vainement élevé la voix. Dans de semblables circonstances, le blocus n'est que d'autant plus pressant et plus haut de conséquences.

*Le Conseil fédéral se voit, dès lors, dans l'obligation de protester énergiquement et de faire toutes réserves contre le blocus annoncé par le gouvernement impérial et sa réalisation, pour autant que celle-ci léserait les droits reconnus aux neutres par les principes généraux du droit international.*

Pour le cas en particulier, dans lequel l'application effective du blocus paraîtrait incomplète, le Conseil fédéral fait par avance toutes réserves, que de droit, s'il arrivait que les moyens mis en œuvre par l'Allemagne et ses alliés venaient à la destruction les ressortissants et des propriétés suisses.

Au reste, le Conseil fédéral ne doute pas que le gouvernement de l'empire ne fasse tout le nécessaire à l'effet d'assurer dans la mesure du possible la sécurité des ressortissants suisses et d'éviter les conséquences pénibles qui pourraient naître du blocus pour la vie économique de la Suisse.

La même note a été adressée au gouvernement impérial et royal austro-hongrois.

### La note aux Etats-Unis.

Par note du 9 de ce mois, le Conseil fédéral a porté à la connaissance du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique sa détermination définitive à l'endroit du blocus annoncé par l'Allemagne.

Le Conseil fédéral, après avoir rappelé le contenu de la note précédente, s'exprime comme suit :

Aujourd'hui encore, le Conseil fédéral ne peut que se référer à la déclaration de neutralité du 4 août 1914, portée en son temps à la connaissance de tous les gouvernements. A cette date, l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral ont dénoncé leur ferme volonté de ne s'écarter en aucune manière des principes de la neutralité, si chers au

peuple suisse et si conformes à ses aspirations, à ses institutions, à sa situation à l'égard des autres Etats et que les puissances garantes ont expressément reconnus en 1815. C'est pourquoi le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale ont explicitement déclaré que pendant la durée de la guerre la Confédération suisse maintiendra et défendra par tous les moyens en son pouvoir sa neutralité et l'inviolabilité de son territoire. Les événements de la guerre présente ont fortifié le Conseil fédéral dans sa conviction de la nécessité du maintien d'une neutralité stricte et loyale et a fourni la preuve aujourd'hui comme en 1815 que l'inviolabilité et l'indépendance de la Suisse sont dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe.

La Suisse maintiendra cette neutralité aussi longtemps que l'indépendance et l'intégrité du pays, l'honneur ou les intérêts vitaux de l'Etat ne souffriront d'aucune atteinte. Le Conseil fédéral doit encore attirer l'attention de M. le président Wilson sur la situation géographique toute particulière de la Suisse, entièrement entourée par les Etats belligérants, qui deviendrait certainement, sitôt sortie de sa neutralité, le théâtre de la guerre générale.

Quelque pénible que puisse devenir la situation économique de la Suisse en raison du blocus annoncé et quelle que soit la mesure dans laquelle l'application effective de celui-ci pourrait léser les principes du droit international, le Conseil fédéral ne pourrait cependant se déterminer à suivre M. le président Wilson dans les démarches qu'une situation de fait particulière lui a dictées à l'endroit du gouvernement impérial allemand.

En conséquence, le Conseil fédéral s'en est tenu à protester et à faire toutes réserves contre le blocus annoncé par le gouvernement impérial et sa réalisation pour autant que celle-ci porterait atteinte aux droits reconnus aux neutres par les principes généraux du droit international. En particulier, le Conseil fédéral a fait toutes réserves, que de droit, dans le cas où l'application effective du blocus paraîtrait incomplète s'il arrivait que les moyens mis en œuvre par l'Allemagne et ses alliés venaient à la destruction des ressortissants ou des propriétés suisses.

### L'introduction à la réponse.

La note adressée par le Conseil fédéral aux Etats-Unis contient l'introduction suivante :

Par note remise par le ministre des Etats-Unis, le 4 de ce mois, M. le président Wilson a donné connaissance au Conseil fédéral de la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne et de son intention de demander au Congrès les pouvoirs nécessaires à l'effet d'employer l'assistance nationale à la sauvegarde des ressortissants américains occupés sur mer à une activité pacifique et légitime pour le cas où, contre son attente, le gouvernement impérial allemand réaliserait les intentions exposées dans sa déclaration de blocus. La note ajoute l'observation que, dans l'esprit de M. le président Wilson, cette démarche est entièrement conforme aux principes par lui développés dans son message au Sénat le 12 janvier et que le président croit par suite que les autres Etats neutres serviraient la paix du monde en essayant, pour autant qu'ils le jugeraient possible, une action analogue à celle tentée par le gouvernement américain. Comme le Conseil fédéral était désireux de prendre contact avec les autres Etats neutres avant d'adopter une attitude définitive quant au blocus allemand, il se borna, en date du 5 février, à exprimer ce désir à M. le président Wilson, mais sans laisser déjà de le rendre attentif à la situation toute particulière qui résulte pour le gouvernement suisse de la doctrine d'Etat d'une neutralité absolue, dictée par la Constitution, par une tradition séculaire et par la volonté du peuple.

## NOUVELLES SUISSES

**Recettes douanières.** — Les recettes des douanes fédérales ont atteint en janvier 1917 la somme de 4,342 mille 498 fr. contre 3,971,061 fr. l'année dernière, soit une augmentation de 370,000 francs.

**Mort sur la route.** — On a relevé au-dessus de Dompierre le corps gelé d'un journalier nommé Rollinet, père de 7 enfants, adonné à la boisson. Le malheureux a succombé à une congestion au bord de la route.

**Pro Juventute.** — Le résultat de la vente pour la Jeunesse remplit une fois de plus de reconnaissance et de

Cabinet dentaire  
DOUSSE d. d. S.  
Chirg.-dentiste.  
Téléphone 42.  
BULLE  
Travaux modernes.  
Opérations sans douleurs.  
Frais garantis.

Boucherie chevaline  
Vevey

Chète chevaux  
pour la boucherie  
plus haut prix du jour.  
En cas d'accident se rend sur  
place pour l'abatage.

Tous les jeudis  
Cercle catholique  
à Bulle.  
A. CURCHOD  
Téléphone CLARENS 391

mettrait  
2 vaches

divernage.  
dresser sous P 209 B.,  
Mettas S. A., Bulle.

mettrait 2 ou 3

ches en hivernage  
dresser sous P 210 B., à P  
Mettas S. A., Bulle.

aison à vendre.

vendre dans la Haute Gruyère  
cette maison de 4 chambrs  
et cuisine, avec jardin.  
Favorables conditions.  
dresser sous P 212 B., à  
Mettas S. A., Bulle.



Brillindor  
Fait tous les Métaux

PRODUIT SUISSE  
En flacons de  
Fr. —.50, —.75, 1.50.  
Prix spéciaux  
pour revendeurs.

mile Morard  
BULLE  
arattes à beurre.

Boucherie chevaline  
Centrale

ouve, 7, Lausanne  
te les chevaux pour abatre.  
hauts prix comptant. Maison  
es revendant pas pour le tra-  
En cas d'accident, service  
upt et correct.  
Téléphone jour 15.36, nuit et  
anche, 12.80.

en engagerait de suite  
grande propriété près Genève

aide-jardinier  
eux et possédant bonnes réfé-  
ces.  
dresser offres sous chiffre :  
70 X, à Publicitas, S. A.  
néve.

joie toutes les personnes qui ont prêté leur collaboration et celles qui feront usage des sommes en faveur de la jeunesse. Malgré la dureté des temps actuels, les résultats accusent une augmentation sensible, ainsi que le montrent les chiffres suivants, donnant pour chaque année le produit de la vente des timbres et cartes du mois de décembre, valeur d'affranchissement des timbres déduite :

1912 : Fr. 152,276.37  
1913 : Fr. 269,133.56  
1915 : Fr. 290,697.71  
1916 : Fr. 325,076.17

Un rapport détaillé sur l'emploi des recettes sera publié ultérieurement. Qu'il nous soit permis, en attendant, de remercier bien chaleureusement donateurs et collaborateurs.

**Les fromages à pâte molle.** — Le 6 février, M. le chef de la division d'agriculture du département fédéral de l'économie publique a conféré avec une délégation de la Fédération des fabricants de fromages à pâte molle. Au palais fédéral, la constitution de cette société est appréciée à sa juste valeur. Il est à prévoir que la Fédération est appelée à jouer un rôle important dans toutes les questions ayant trait à l'industrie des fromages à pâte molle. Les autorisations de fabrication seront accordées après examen des diverses demandes par le comité de la Fédération, de concert avec d'autres instances. Les fabricants de pâtes molles qui produisent ces genres de fromages régulièrement depuis de nombreuses années sont priés de s'annoncer sans retard au Secrétariat de la Fédération, Berne, Waisenhausplatz 25. Tous les renseignements nécessaires seront donnés volontiers par le secrétaire de la société.

**Affaires ferroviaires fédérales.** — Dans sa séance de samedi, le conseil d'administration des C. F. F. a liquidé le projet de la direction générale relatif à la réorganisation des taxes sur le réseau des C. F. F. Il a décidé de proposer pour le service des voyageurs les suppléments de taxe connus, soit de cinq à dix centimes et pour le service des marchandises de 10 à 20 centimes et les suppléments correspon-

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

## MADAME CORENTINE

PAR  
RENÉ BAZIN

— Oui.  
— Ce serait une joie pour toi?... une grande joie?  
La pauvre enfant, ne voulant ni mentir ni blesser, répondit :  
— Je le crois, mais si l'on m'invitait.  
— Eh bien ! tu peux attendre l'invitation ! répliqua Mme L'Héréc avec un rire forcé, elle mettra du temps à venir ! Pour le moment, tu feras bien de te mettre au lit. Tu es lasse et tu déraisonnes...  
Simone se leva aussitôt, se pencha au-dessus de sa mère, l'embrassa en appuyant les lèvres, comme pour demander pardon de sa hardiesse.  
— Bonsoir, dit-elle. Et vous ?  
— Oh ! moi, je n'ai pas sommeil.  
Elle la suivit du regard, qui s'en allait

dants pour le service des marchandises.

Les projets de la direction générale pour la remise des travaux de l'usine des forces hydrauliques de Amsteg et les travaux de construction pour la transformation de la gare de Bienne seront discutés dans une séance ultérieure qui aura lieu le 17 février.

Le conseil a approuvé également les contrats conclus avec la Société industrielle suisse à Neuhäusen et avec la fabrique suisse de wagons (S. A.), à Schlieren, pour la fourniture de 45 wagons de voyageurs, 10 fourgons et 500 wagons à marchandises.

**Soleure. — Accident mortel.** — Le menuisier Metzger, d'Olten, a eu la tête écrasée par la chute d'un coffre-fort ; il a succombé à l'hôpital cantonal.

**Thurgovie. — Empoisonnement.** — Le jeune Jacob Weiler, 14 ans, ayant eu un doigt arraché par une chaîne, en travaillant dans une forêt, près de Kirchberg, a succombé à un empoisonnement du sang.

## A L'ÉTRANGER

### La guerre en Europe.

**La classe 1919 au feu.**

Un jeune homme de 17 ans, originaire de Niederlurg, a été tué sur le front. C'est là une preuve que la classe 1919 est maintenant au feu, malgré les dénégations des Allemands.

**Les deux cinquièmes de la population libanaise ont péri.**

On affirme du Caire que le nombre des victimes de la famine au Liban s'élève, jusqu'à la fin de l'année dernière et d'après des renseignements absolument sûrs et authentiques, à deux cent mille et non cent mille seulement, comme l'aurait écrit au Vatican le délégué apostolique de Constantinople. Jusqu'au début de novembre 1916, le chiffre de ces malheureux était de cent soixante dix mille ; mais la mortalité ayant considérablement augmenté dans les deux derniers mois de l'année par suite du grand froid et

dans le jour décroissant de la lampe. Une trainée fauve courut jusqu'à la pointe de la tresse brune quand la jeune fille passa la porte. Mme L'Héréc continua de regarder. Simone invisible était encore présente. Elle fit plusieurs tours dans sa chambre, déplaça deux ou trois menus objets, on ne sait quoi, sur la cheminée, peut être par plaisir de toucher à des choses taillées et froides. La mère entendit le bruit d'un ruban dénoué, des genoux ployés et touchant le tapis de fourrure, un murmure de prière rapide, et la chute soyeuse des vêtements posés sur une chaise, un à un. Puis elle entrevit une forme de femme, vague et toute mousseuse de dentelles, qui se glissait dans le lit. Un profit de vierge se posa, l'œil clos déjà, sur le nimbe indécis de l'oreiller. Et, dans la pénombre de la chambre, il n'y eut plus qu'un mouvement régulier, qui soulevait le drap et l'abaissait, et une seule lueur d'or adouci que faisait le rayon de la lampe sur une torsade de cheveux échappée de la resille de Simone.

Mme L'Héréc la regarda un peu de temps. Elle eut un sourire de fierté. Chez elle, les moindres circonstances avaient un

de l'accroissement de la misère, trente mille nouvelles victimes ont péri.

Les deux cinquièmes de la population libanaise (le Liban compte cinq cent mille âmes) ont ainsi misérablement péri. Et la misère continue à faire de nombreuses victimes.

**Lettre d'une Allemande à une Suisse.**

Traduction d'une lettre adressée à une jeune fille de Suisse par une camarade de pension K. H., fille d'un conseiller d'architecture d'Etat en Allemagne. Cette lettre est datée de Francfort sur l'Oder, le 20 juillet 1915 :

« Ma chère petite Louise. Le contenu de ta dernière lettre m'aurait blessée si je ne savais pas que tes opinions sur notre glorieuse guerre résultent de ta saisissante ignorance. Tu vis dans un pays qui est efféminé par l'influence d'idées vieillottes de liberté et qui est en retard d'au moins deux siècles sur nous autres. Il vous manque une forte dose de culture prussienne. Il est évident que toi, Suisse, aux pensées façonnées à la française, tu ne peux comprendre que mon cœur de jeune fille allemande a désiré ardemment, passionnément cette guerre, on en parlait chez nous depuis des années, et mon père nous disait : « Enfants, l'Allemagne devient trop petite pour nous ; il nous faudra retourner en France pour nous créer un peu de place et nous procurer de l'argent. »

Est-ce ma faute si la France ne veut pas comprendre que nous avons besoin d'argent et de pays ? Et alors tu me reproches que nos soldats aient sévi contre cette canaille belge ; tu parles aussi des ruines de la cathédrale de Reims, des villages et des villes incendiées, etc., etc. Cela c'est la guerre.

Vous avez de quoi apprendre pour nous égarer, et je puis t'assurer que tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour n'est que de la bagatelle vis-à-vis de ce qui va venir ; précisément, il n'y a qu'un peuple qui soit digne de dominer le monde entier et qui ait atteint le suprême degré de la civilisation, et ce peuple, c'est nous « Prussiens ». Je dis : nous Prussiens, car si, nous Allemands, sommes en général le peuple des seigneurs du monde, le Prussien est incontestablement le Seigneur par excellence parmi les Allemands.

Toutes les autres nations, et parmi elles, malheureusement aussi la Suisse, sont dégénérées et de valeur infé-

pouvoir incroyable de diversion. Elles ne détruisaient pas, mais elles écartaient pour un temps les préoccupations même les plus vives. Toutes les douleurs, sur cette nature nerveuse et mobile, n'agissaient que par accès. La pensée lui vint, en regardant Simone, de sa propre jeunesse.

« Elle ne me ressemble pas du tout, songe-t-elle. Nos caractères sont si différents ! Elle a un air de madame, comme cela, dormant. Moi, je riais toujours. »  
Elle se pencha sur le métier, tâchant de reprendre le dessin interrompu. Mais la comparaison de leurs deux jeunessees l'avait emportée au loin, et, à la place des mailles du canevas, elle revoyait la maison de son père le capitaine, une vieille maison en retrait dans un enfoncement du quai de Perrosguier. Qu'on était bien là, garanti du vent et de la curiosité des voisins ! Et cela n'empêchait pas d'apercevoir la rade entre ses deux rives de collines élargies. On les suivait, les vertes collines, jusqu'à la pointe rocheuse du château, jusqu'à l'île Tomé, ronde comme une tortue, et de l'autre côté jusqu'à ces longs écueils pâles qui s'étendent à l'infini dans la mer et qu'on pren-

rieure. C'est pourquoi j'ai toujours été si fière d'être une vraie Prussienne.

Hier encore, notre pasteur expliquait d'une façon convaincante que les premiers hommes, Adam et Eve, étaient aussi des Prussiens. Cela est facile à comprendre, car dans la Bible, il est écrit que notre Dieu allemand nous a créés selon son image. Si donc tous les hommes descendaient de l'Adam prussien et de son épouse, il ne devrait exister au monde que des Prussiens ou du moins des Allemands, et tout ce qui pousse et prospère devrait « nous appartenir ». Il faut avouer que ce raisonnement est logique, et c'est pourquoi notre devise est : « Dieu est avec nous et l'Allemagne au-dessus de tout. »

Tu comprendras maintenant bientôt pourquoi nous voulions cette guerre. N'est-il pas honteux que d'autres peuples, qui n'ont pas droit d'existence sur cette terre, veuillent réduire notre héritage ? Nous sommes le fruit divin et les autres ne sont que de mauvaises herbes. C'est pourquoi notre grand empereur, représentant de Dieu sur terre, a décidé de mettre fin à toutes ces injustices et d'extirper toute cette mauvaise herbe. Comprends-tu cela, maintenant ? Et en te serrant la main à la prussienne, je demeure ton amie de pension. »  
Et voilà !!

## GRUYÈRE

**Pour nos soldats.** — Après avoir absorbé le produit de la quête faite en mars 1916, en faveur des soldats fribourgeois aux frontières, les Dames de charité de Bulle se voient dans la nécessité de faire un nouvel appel à la population bulloise, toujours si généreuse. Il leur est revenu que plusieurs d'entre eux manquent de linge et de vêtements ; vu la persistance et la rigueur du froid, chacun reconnaît que c'est une œuvre humanitaire de leur venir en aide. Dans ce but, une quête à domicile se fera dans la courant de cette semaine, par les soins de nos dévouées quêteuses, auxquelles, nous n'en doutons pas, vous réserverez bon accueil.

Les Dames de charité croient devoir vous donner un aperçu de l'emploi de la quête de 1916 :

Produit de la quête en nature : 22 chemises, 30 paires de chaussettes, 33 mouchoirs.

Produit de la quête en espèces : fr. 747.05.

Payé pour achat de chemises, laines, mouchoirs, dans les magasins de Bulle fr. 745.65.

droit, aux beaux jours, pour des monceaux de roses thé flottant là sur l'eau bleue. Tout ce large pays, aux vallées pleines d'arbres et de fermes, aux falaises à moitié couvertes de fougères et ruelles de gémons à leur base, comme si elles portaient une double moisson, les gens du bourg, ceux des roches roses de Ploumanach, les jeux qu'on jouait sur le port entre deux passées de voitures, les retours du père qui apportait toujours des cadeaux après chaque voyage, des objets de toilette pour Corentine, des médailles bénites ou des albums pour Marie-Anne, tout revivait, reconnaissable, dans la brume fine des étés bretons. Le rire des petites filles qui se tiennent par le bras et vont en bandes, barrant la jetée, montait encore si clair ! Les vieux cherchaient à deviner de quoi riait cette jeunesse. Ils s'épanouissaient un peu, sans comprendre. Hélas ! on riait de vivre et de se sentir jolies jusque dans leurs yeux morts. Corentine Guen était plus riieuse que les autres.

Un second regard vers Simone, presque aussitôt détourné, levé dans la vague.

(A suivre.)

Solde en caisse fr. 1. Il a été envoyé à nos chemises, 168 paires 105 mouchoirs.

**Vacherins.** — Il les producteurs de vacherins déjà régulière guerre, peuvent obtenir de continuer leur exploitation l'année 1917 moyennant demande à l'Union suisse cantonale de fromages, à la Société des fabricants Waisenhausplatz 25 au 15<sup>e</sup> crt., au plus tard le 1<sup>er</sup> février).  
A ce défaut, la fabrication sera interdite. du 23 janvier 1917).

**Générosité.** — Les communes de Pont-à-Lévy ont décidé d'ajouter un supplément de traitement par an à leur instituteur municipal fait honneur aux communes par l'appui qu'il a donné à la cause de l'école.

**Maréchaux fribourgeois.** — Dans une réunion tenue à Bulle, le 10 février, un grand nombre de maréchaux fribourgeois, de la G. A. C. et de la Sarine ont adhéré à l'Association cantonale des maréchaux fribourgeois et décidé l'application d'un tarif uniforme mis en harmonie avec les prix actuels des matières premières. Ces prix ont subi une augmentation de 60 % depuis la guerre. Il est donc en vue de légitimer leurs exigences vis-à-vis de la corporation.

## Préparation de bois

Les propriétaires de la commune d'Avully, à Montbovon, ont en soumission la préparation d'environ 100 à 120 m<sup>3</sup> de bois abattus dans la dite commune dans d'Allières.  
Pour toutes conditions, s'adresser à M. Aloys GRANJEAN, Montbovon.

## VENTE de Bois

Vendredi 16 courant, les 2 heures de l'après-midi, à la Loup, rière Pringy, en mises publiques de :  
11 moules sapin,  
8 tas de foyard et  
10 tas de branches taçois.  
Pour le propriétaire Emile RIME, forestier.

## Commerce à remettre

à Lausanne, bon petit commerce de fromages, beurre, place au marché ; à vendre, petite lagerie avec débit de fromages, beurre, charcuterie.  
Rendre Henny, à Renens.

## Chevaux

à vendre pour tous services, pas de piquet, de fr. 500 à 1000.  
Rue du Mid, 16, Renens.

## PHOTO

200 appareils photographiques de tous formats sont à vendre de suite. Liste gratuite envoyée sur demande à M. J. Place St-François, au 1<sup>er</sup> étage, Lausanne.

parquoy j'ai toujours été une vraie Prussienne. Notre pasteur expliquait de façon convaincante que les Prussiens. Cela est évident, car dans la Bible, notre Dieu allemand n'a pas son image. Si donc les descendants de l'Alsace de son épouse, il ne faut pas au monde que des Prussiens, au moins des Allemands, épouse et prospère de appartenir ». Il faut raisonner est logiquement notre devise est: « nous et l'Allemagne ». »

« Mais maintenant bientôt nous voulons cette guerre. honteux que d'autres n'ont pas droit d'exister sur terre, veulent réduire ? Nous sommes le fruit de la guerre, nous ne sommes que des débris. C'est pourquoi notre Dieu, représentant de Dieu, nous a scindé de mettre fin à la guerre et d'extirper toute la racine. Comprenez-vous ? Et en te serrant la main, je demeure ton ami. »

GRUYÈRE

**Soldats.** — Après le produit de la quête du 1916, en faveur des soldats aux frontières, les membres de la commune de Bulle se voient de faire un nouvel appel à la population bulloise, toute saine. Il leur est revenu que l'entre eux manquent de vêtements; vu la persistance du froid, chacun sait que c'est une œuvre humaine venir en aide. Dans la commune de domicile se fera de cette semaine, par des bénévoles quéteurs, nous n'en doutons pas, un bon accueil.

de charité croient de donner un aperçu de l'emplacement de la quête en nature: 22 paires de chaussettes, la quête en espèces: chat de chemises, laine, les magasins de Bulle

Solde en caisse fr. 1,40. Il a été envoyé à nos soldats: 158 chemises, 168 paires de chaussettes, 105 mouchoirs.

**Vacherins.** — Il est rappelé que les producteurs de vacherins, qui fabriquaient déjà régulièrement avant la guerre, peuvent obtenir l'autorisation de continuer leur exploitation pour l'année 1917 moyennant formuler une demande à l'Union suisse des Exportateurs de fromages, à Berne, ou à la Société des fabricants de pâtes molles, Waisenhausplatz 25 au dit lieu d'ici au 15 oct., au plus tard (délai officiel, 1<sup>er</sup> février).

A ce défaut, la fabrication des vacherins sera interdite. (Arrêté fédéral du 23 janvier 1917).

**Générosité.** — Les autorités communales de Pont-en-Ogoz et Villars-d'Avry ont décidé d'accorder un supplément de traitement de 300 fr. par an à leur instituteur. Cette décision fait honneur aux autorités communales par l'appui qu'elles témoignent à la cause de l'enseignement.

**Maréchaux fribourgeois.** — Dans une réunion tenue à Bulle, pour discuter de leurs intérêts, un certain nombre de maréchaux ferrants de la Gruyère, de la Glâne, de la Veveyse et de la Sarine ont adopté les statuts de l'Association cantonale des maréchaux et décidé l'application d'un tarif uniforme mis en harmonie avec les prix actuels des matières premières. Ces prix ont subi une hausse de plus de 60 % depuis la guerre. On ne saurait donc en vouloir à nos laborieux maîtres maréchaux, s'ils accroissent légitimement leurs exigences. Le comité de la corporation a été composé

de MM. François Soudan, à Bulle, pour la Gruyère; Stœcklin, au Muret, et Chervet, à Autigny, pour la Sarine; Toffel, à Romont, pour la Glâne; Marmy à Estavayer, pour la Broye; Perroad, à Attalens, pour la Veveyse, plus un représentant de la Singine.

**Correspondance retardée.** — Nous avons reçu de Riaz, trop tard pour paraître dans notre dernier numéro, la lettre suivante:

« La commune de Riaz vient de perdre un de ses bons citoyens en la personne de M. Vincent Clerc, que la mort impitoyable a ravi à l'affection des siens, à l'âge de 51 ans.

D'un commerce agréable, M. Clerc joignait l'affabilité à la servabilité et il ne se connaissait que des amis. Aussi la population s'est elle fait un devoir de rendre à sa mémoire un juste hommage en assistant nombreuse à son ensevelissement. La Société des Aubergistes, par une nombreuse délégation, a prouvé combien elle attachait de prix à la perte d'un membre dévoué et fidèle.

Cet hommage unanime de la population et le nombreux amis a sans doute adouci la douleur de la famille si cruellement éprouvée dans ses affections.

Veillez agréer, etc. B. Riez. — M. Clerc fut un bon citoyen, un homme intègre et dévoué à la chose publique. Que la terre lui soit légère.

**Soirée musicale et théâtrale.** — Nous apprenons que notre infatigable Corps de Musique, toujours soucieux de procurer à ses membres d'honneur, paisifs, ainsi qu'à la population bulloise quelques instants de saine récréation, travaille ardemment le programme entièrement nou-

veau qu'il leur réserve pour dimanche soir.

Avec le gracieux concours de quelques demoiselles et messieurs, la soirée sera agrémentée de deux jolies comédies dont l'une toute d'actualité fera passer à l'auditoire quelques moments de grande gaieté.

Le nombre des places réservées étant restreint, il serait prudent de s'assurer les places au plus tôt.

Messieurs les membres d'honneur sont priés de présenter leur carte personnelle pour obtenir une carte numérotée.

**A la montagne.** — En été, nombreux sont ceux qui fuient la plaine et les poussières dont elle est contaminée. En cette saison, la brume, si lourde à ceux qui aiment le soleil et la chaleur de ses rayons, engage, en dépit des difficultés et des fatigues plus grandes, de nombreuses personnes à diriger leurs pas vers les coteaux ensoleillés.

Dimanche dernier, entre autres, ils étaient fort nombreux ceux qui sont allés aux Portes jouir des rayons bienfaisants d'un soleil déjà ardent et s'adonner aux sports passionnants que permettent la neige magnifique et de superbes pistes naturelles.

A huit heures du matin, du toit du chalet, l'eau dégoulinait déjà galement, avec ce murmure si doux à ceux qui aspirent après le printemps et le retour des beaux jours. A midi, le thermomètre, exposé il est vrai aux rayons du soleil, marquait 40 degrés.

On conçoit la jouissance et le bien-être que durent éprouver ceux qui n'ont pas craint d'affronter deux heures d'ascension pour arriver à ce site idéal.

A ce sujet, qu'il nous soit permis

de faire une réflexion. Il est des gens qui semblent oublier que nos chalets sont des propriétés particulières, que les aménagements apportés à celui des Portes l'ont été pour le compte de particuliers qui devraient être chez eux. Ce n'est malheureusement pas souvent le cas. Trop de personnes oublient que si les sentiments d'hospitalité dont sont animés nos montagnards et les amis de la montagne leur font un devoir de bien accueillir les visiteurs, cela ne donne à ces derniers nul droit de se croire chez eux et de se comporter comme s'ils y étaient.

Madame Veuve Ida MORIER et ses enfants, à Bulle, les familles alliées, à Bulle, Leyrain, Château-d'Oex, les Granges et La Tine, ont la douleur de vous faire part du décès de

**Madame Sophie Morier**

leur chère belle mère, grand-mère, sœur, tante et cousine, survenu après une courte maladie, à l'âge de 70 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, mercredi 14 courant, à 2 heures. Culte à 1 1/2 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai.

**A tout péché miséricorde!**

« Fumeur impénitent, je souffrais depuis longtemps du catarrhe chronique des fumeurs. Mais voici deux ou trois ans que je me sers des Pastilles Wybert-Gaba, et je n'ai plus de maux de gorge, de toux ni d'enrouement, et je fume impunément plus que par le passé. »

R. P., à Berne. On imite les Pastilles Wybert-Gaba: prenez-y garde lorsque vous en achetez! Les véritables ne se vendent qu'en boîtes de 1 franc.

**Préparation de bois.**

Les propriétaires de la Chaux d'Avant, à Montbovon, mettent en soumission la préparation d'environ 100 à 120 m<sup>3</sup> de bois abattus dans la dite propriété en dessous d'Allières.

Pour toutes conditions, s'adresser à M. Aloys GRANGIER, Montbovon.

**VENTE de Bois.**

Vendredi 16 courant, dès les 2 heures de l'après midi, à La Loup, rière Pringy, vente en mises publiques de:

- 11 meules sapin,
- 8 tas de foyard et
- 10 tas de branches pour tagots.

Pour le propriétaire: Emile RIME, forestier-chef.

**Commerce à remettre**

à Lausanne, bon petit commerce de fromages, beurre, etc., avec place au marché; à Genève, petite pâtisserie avec fort débit de fromages, beurre, œufs et charcuterie.

Horire Henny, à Renens.

**Chevaux**

à vendre pour tous services; pas de piquet, de fr. 500 à 1000. Rue du Midi, 16, Renens.

**PHOTO**

200 appareils photographiques de tous formats sont à vendre de suite. Liste gratuite avec renseignements et prix chez Schnell, Place St-François, au 1<sup>er</sup> étage, Lausanne.

**Vente de propriété boisée.**

Le samedi 24 février 1917, dès 2 1/2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Rougemont,

Mme Nancy Veuve Ogay, comme héritière de son mari, Eugène Ogay, exposera en vente, aux enchères publiques, la propriété boisée qu'elle possède En Pillon, rière Rougemont, consistant en pâturage et bois de 801 ares 96 centiares.

Quatre poses environ sont seules actuellement en pâturage, le surplus d'environ 14 poses, est invité de beaux bois.

Les conditions de vente déposent chez le notaire Chs. Favrod-Coune, aux Boscions, Château-d'Oex.

**A louer**

par voie de soumission la Schiaz rière Albeuve. Logement, grange, écuries dont une double et 15 poses de pré pour en jouir soit comme fanaue ou pâturage.

Les soumissions seront reçues chez le propriétaire jusqu'au 22 courant, à midi. Favorables conditions. Jean Murith, à la Bérauhaz Epagny.

**Je suis acheteur de fil de fer galvanisé**

Nos 11, 12, 18. Paierei bon prix. Ecrire: Henny, à Renens.

**Hivernage.**

On prendrait de suite une vache en hivernage, payant bien sa garde jusqu'à l'apaga. S'adresser à Pittet Félicien, à La Joux.

**Grande Salle de l'Hôtel de Ville, Bulle**

Bureau, 8 h. Dimanche 18 Février 1917 Rideau, 8 1/2 h.

**Concert-Représentation**

organisé par le Corps de Musique de la Ville

avec le gracieux concours de quelques Demoiselles et Messieurs.

Direction: M. P. SEEBERGER.

**PROGRAMME:**

- Nos 1-4. MUSIQUE.
- 5. LES FIANCÉS COMÉDIE en 1 acte.
- 6-7. MUSIQUE.
- 8. Les Deux Timides. COMÉDIE en 1 acte de LABUCHE.

Prix ordinaire des places. On peut se procurer à l'avance des cartes réservées au Café de l'Hôtel de Ville.

**On vendra**

en mises publiques, jeudi 15 courant, sur la place du Chalet, à Bulle, dès 10 heures du matin, une certaine quantité de mobilier et batterie de cuisine.

Une jeune vache pie rouge s'est égarée

jeudi soir, en ville. Prière de la ramener ou donner renseignements à M. Cyprien Caille, à La Tour-de-Trême, contre récompense.

**A VENDRE**

UNE CHAUDIÈRE de 500 litres pour fruiterie, à l'état de neuf, ainsi que potager de 3-4 trous et bascules. S'adresser maison Vve Boscions, La Tour-de-Trême.

**On demande**

à acheter une trentaine de meules métriques sapin en quartier

ou de beaux segnons. Adresser les offres avec prix rendu sur wagon à la gare expéditrice à la Boulangerie Burnand, St. Léger.

**On demande appartement**

de 3 ou 4 pièces, pour le 15 avril. S'adresser à Publicitas, S. A., Bulle.

**Domestique**

de campagne de 18 à 20 ans, est demandé de suite. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

**Mises de bois de feu.**

Vendredi 16 février, dans les forêts cantonales de BOULEYRES et SAUTHAUD, vente en mises publiques de:

- 15 tas de rondins hêtre et sapin,
- 7 tas de meules, 8 poteaux chêne,
- 55 tas de branches hêtre et sapin et 6 tas d'éclaircies.

Rendez-vous des miseurs à 1 1/2 h., à la ferme Yerly. L'Inspecteur des forêts du 3<sup>e</sup> arrondissement.

**À vendre**

un potager à 4 trous, en bon état. — S'adresser chez Louis Gremion, La Tour.

**ON DEMANDE**

Personne propre et active pouvant disposer de quelques heures le samedi après midi, comme femme de ménage. S'adresser sous P 279 B, à Publicitas S. A., Bulle.

**Atelier de charron**

A LOUER an centre du village de Vuadens. Bonne clientèle. S'adresser à Mme Joséphine Despond, Vuadens.

**Confection de fagots**

La Commune de Le Pâquier met en soumission la confection d'environ 5 à 6000 fagots de branches et d'éclaircies aux Joux et à la Schiaz. Prendre connaissance des conditions et se renseigner chez le forestier.

Soumissions écrites déposées chez M. le Syndic pour jeudi soir 15 crt.

Le Pâquier, le 7 février 1917. Par ordre: Le Secrétaire.

**A vendre**

à distraire, 1000 pieds de bon foin chez Alfred Romanens, piqueur, Sorens.

# S. A. Fabrique de chocolat et de produits alimentaires de VILLARS à Fribourg.

## ÉMISSION

DE

# 2000 Obligations 5 1/2 % de Fr. 500

au porteur.

L'emprunt a été pris ferme par les

**Banque Populaire Suisse, Fribourg**  
**Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg**  
**Banque Cantonale Fribourgeoise, Fribourg**

qui offrent les titres en

## Souscription publique du 3 au 17 février 1917

au cours de

# 98 1/2 %

Les demandes seront servies dans l'ordre de leur arrivée.

Prospectus détaillés et bulletins de souscription sont délivrés par les banques mentionnées ci-dessus ainsi que par

<b>Fribourg :</b>	Henri Bettin et Cie. A. Glasson et Cie. Weck, Aeby et Cie.	<b>Payerne :</b>	Banque de Payerne. Banque Populaire de la Broye et ses agences.
<b>Bulle :</b>	Calixte Gremaud, agent de la Banque Populaire Suisse. Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Cantonale Fribourgeoise. Banque Populaire de la Gruyère. Crédit Gruyérien.	<b>Romont :</b>	Charles Bosson, agent de la Banque Populaire Suisse. Banque de l'Etat de Fribourg.
<b>Estavayer :</b>	E. Corminboeuf, agent de la Banque Populaire Suisse. Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Cantonale Fribourgeoise. Crédit agricole et industriel de la Broye.	<b>Châtel St-Denis :</b>	Olivier Perroud, agent de la Banque Populaire Suisse. Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Cantonale fribourgeoise.
		<b>Morat :</b>	Hans Herren, agent de la Banque Populaire Suisse. Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Cantonale fribourgeoise.

et leurs succursales.

### Les éléments nutritifs si précieux

du malt se trouvent aussi dans le café de malt Kneipp de Kathreiner. Ce breuvage savoureux, salubre et bon marché est pendant la pénurie de lait actuelle d'un grand secours pour les mères de familles et les ménagères. Exiger la marque déposée Kneipp.

## AMEUBLEMENTS M. BRODARD, tapissier BULLE, Rue de la Promenade.

Lits complets, canapés, fauteuils, chaises, chaises pour enfants, trousseaux complets, stores et rideaux.

Grand choix de pousettes dans tous les prix et en tous genres.

Réparations de lits et canapés à prix modérés. Dépôt des célèbres

Machines à coudre „Helvétia“.

# GOLLIEZ



## COGNAC FERRUGINEUX

Fortifiant pour combattre: Anémie, pâles couleurs, manque d'appétit, etc. Fr. 3.50  
**SIROP DE BROU DE NOIX**

Dépuratif employé avec succès contre: Impuretés du sang, bouffons, dartres, etc. Fr. 3.- et Fr. 5.50  
**ALCOOL DE MENTHE ET CAMOMILLES**

Infatigable contre: Indigestions, maux de tête, maux d'estomac, étourdissements, etc. appréciée des militaires et touristes. Fr. 1.- et Fr. 2.-  
Toutes pharmacies et pharmacie GOLLIEZ à MORAT

Exigez le nom GOLLIEZ et la marque „DEUX PALMIERS“

On demande 20 à 25

## bons bûcherons

en tâche ou à la journée. Travail assuré pour toute l'année.

S'adresser à Alfred EBY, à Allières (Pays d'en-Haut).

## Beaux canaris

bons chanteurs nicheurs

males et femelles à vendre. S'adresser au bureau du journal.

## Cabinet dentaire H. DOUSSE d. d. s.

Chirg.-dentiste.  
Téléphone 42.

## BULLE

Travaux modernes.  
Traitements sans douleurs.  
Dentiers garantis.

## Mme F. Ormin

SAGE-FEMME

reçoit des pensionnaires à toute époque.

Consultations tous les jours.

Téléphone 4588.

Confort. — Prix modérés

Près de la Gare.

Rue de Berne, N° 9, GENEVE.

## VOUS TOUSSEZ!!

Alors prenez vite

de nos merveilleux et réputés

**BONBONS DES VOSGES**

Aux bourgeois

de sapins des

Vosges,

souverains contre

rhumes, toux

catarrhes.

Déposé.

Goût agréable. En vente partout

20 ans de succès.

AVIS: Se méfier des imitations,

lesquelles ne portent pas le mot

**VOSGES inscrit sur chaque bon-**

**bon. Seuls fabricants: BRU-GER**

**et PASCHE, Genève.**

Dr. med. et chir. dans le service de médecine interne de l'hôpital de Genève. Spécialité: maladies du système nerveux. Remède homéopathe le plus efficace de tout le système nerveux. Prix fr. 3.50 et fr. 5. En vente dans toutes les pharmacies.



## Joli logement

de 4 chambres, cuisine et dépendances, avec lumière électrique, bien situé au soleil, à louer au centre du village de Vuadens.

S'adresser à M. Alfred MEYER, à Vuadens.

## On demande

une sommière dans un café de Bulle.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle.

On engagerait de suite dans grande propriété près Genève un

## aide-jardinier

sérieux et possédant bonnes références.

Adresser offres sous chiffre: D 570 X, à Publicitas, S. A., Genève.

On demande dans une auberge de campagne

## une fille

connaissant un peu la cuisine, et pour servir au café.

S'adresser sous P 244 B, à Publicitas S. A., Bulle.



## ABONNEMENT

Suisse . . . 1 an, Fr.

» . . . 6 mois »

Etranger . . . 1 an »

» . . . 6 mois »

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 ce

On s'abonne dans le

bureaux de poste.

## Le change et à l'étranger

L'autre jour, deux taient de la question entre la valeur du m celle de notre unit n'étaient point d'acc les causes qui influe considérable du cour cependant tous deux attribuer la cause pr fiance éprouvée par à l'égard des valeur en quoi tous deux se effet, pour les gran financiers, l'argent n toute opération capa bénéfice est la bien pas l'état de guerre, dépenses qu'il comp prants intérieurs su vent parvenir à ébra du public au point q voisin, les valeurs d une baisse de 30 au cela était, les valeur sances qui sont actue de la victoire finale ment cette influence cause doit cepend considération.

La cause première du change réside ment dans les tracta les, dans les échange Il est évident que tous nos achats fa étaient payés en o part nous recevions la contrevaletur des nous lui livrons, ce raient aucune influer Mais les choses se p ment. Les payement lement par l'intern ques, au moyen d Ces effets de chang placements de fonds y en ait pour une ég et d'autre.

Prenons par exe commerçants suisses un million de honi Leurs fournisseurs des lettres de chang ciées aux banques l sées par les gran financiers de l'emp des négociants alle